

Commission de la condition de la femme
Cinquante-septième session
4-15 mars 2013
New York

GROUPE INTERACTIF D'EXPERTS

Thème de l'évaluation: Les progrès accomplis dans l'application des conclusions concertées sur le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, y compris en ce qui a trait aux soins dispensés dans le contexte du VIH/sida

Dialogue interactif 4

EVOLUTION DES NORMES DE GENRE ET STÉRÉOTYPES DE GENRE AU SÉNÉGAL ET L'IMPACT SUR TRANSFORMATION DES RELATIONS DE POUVOIR

MS. FATOU SOW SARR¹

Maître de Conférences
à l'IFAN/Université Cheikh Anta Diop de Dakar

¹ Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies.

Au Sénégal comme dans la plupart des pays du monde et notamment des pays africains, les rapports hommes femmes sont régis par un model patriarcal, qui consacre la soumission de la femme à l'homme, la confinant dans l'espace domestique et l'excluant pratiquement de tous les espaces de décision au niveau de la communauté. Mais il faut dire qu'en vérité, au Sénégal cette situation a été accentuée par les religions, celle chrétienne venue avec la colonisation française et celle musulmane, qui a pris souche dès le 11ème siècle.

Le modèle traditionnel qui était matrilineaire donnait un meilleur statut à la femme, ce qui explique que la première force de résistance que le colonisateur a rencontré dans sa conquête du Sénégal, avait à sa tête une femme, la reine Ndatté Yalla Mbodj. Elle est de fait la première résistante nationale, mais l'histoire officielle a voulu consacrer un homme qui est venu trente ans après elle.

Pour analyser l'évolution remarquable que le Sénégal a connu dans la transformation des stéréotypes et normes de genre, nous privilégions deux domaines : l'éducation et l'accès aux instances de décisions.

L'éducation

Le Sénégal a non seulement réalisé l'accès des filles dans l'éducation de base, mais il a inversé la tendance en faveur des filles, grâce à des politiques hardies au niveau global et spécifique pour les filles. L'état a augmenté considérablement les infrastructures pour rapprocher les écoles des communautés. Ainsi est-on passé de 5405 en 2002 à 8529 en 2011, soit près de 40% d'augmentation, ce qui a rassuré les familles préoccupées par la sécurité. Elles ont davantage accepté l'inscription des filles. Par ailleurs, l'Etat a consacré beaucoup de ressources dans le recrutement des enseignants, ainsi 40% du budget de fonctionnement a-t-il été consacré à l'éducation.

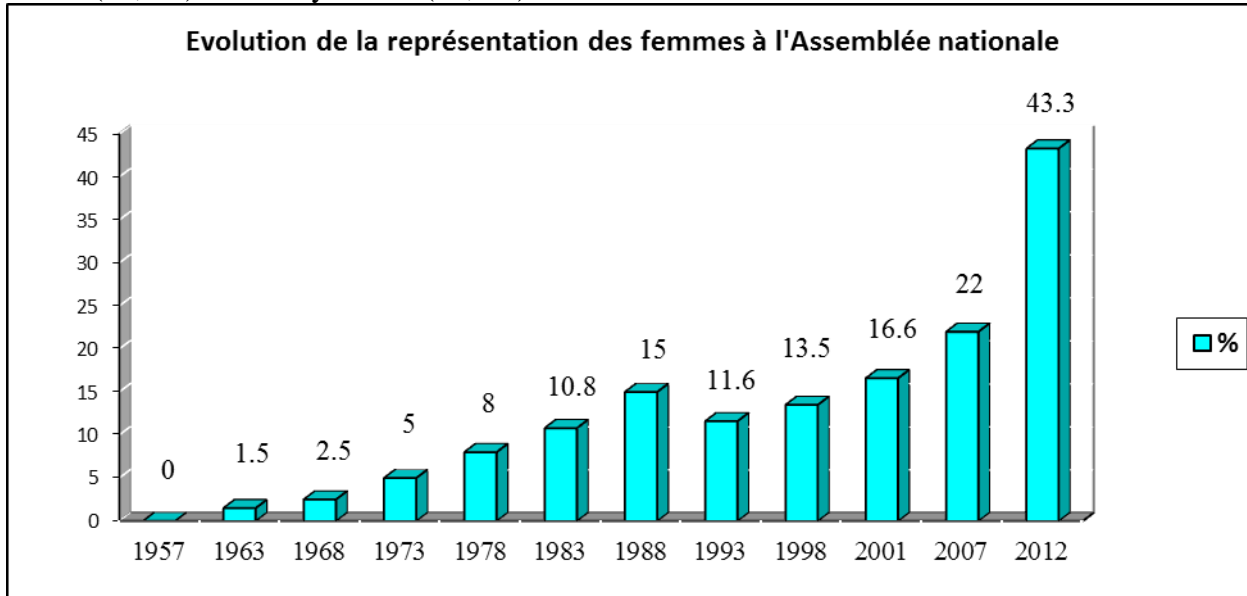
A cela, il faut ajouter le travail remarquable d'organismes internationaux comme l'UNICEF, des ONG internationales comme Plan International et le Forum des éducatrices africaines (FAWE) et surtout, des ONG nationales spécialisées dans l'éducation, ainsi que des associations féminines. Elles se sont activées dans la sensibilisation des familles, la formation en genre des enseignants, la réalisation d'outils pédagogiques et de manuels pour éliminer les stéréotypes sexuels, ainsi que le parrainage des filles. Ainsi, le processus de réduction de l'écart entre filles et garçons initié à partir de la conférence de Beijing s'est-il accentué depuis 2009 ; et cela a produit des effets dans l'enseignement secondaire et même au niveau du supérieur, car les filles représentent aujourd'hui 42% des bacheliers

ACTIVITES	2009		2012	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Taux brut de scolarisation en 2009 (92.50%)	89.20%	95.90%	89,50%	98,60%
Taux d'achèvement en 2009 (59.60%)	58.70%	60.40%	62,60%	70,80%
Evolution du taux brut de scolarisation, Enseignement moyen (41.40%)	44.10%	38.50%	54,00%	52,40%
Taux de réussite au BFEM en 2009 (35.40%)	39.20%	31.10%	49,10%	57,10%
Taux brut de scolarisation dans le secondaire en 2009 (18.40%)	21.30%	15.50%	24,30%	18,90%
Taux de réussite au Baccalauréat	36.40%	32.30%	42,60%	41,60%

En choisissant de mettre l'accent sur l'éducation des filles, le Sénégal est en train de modifier durablement les perceptions sur les rôles masculins et féminins.

Participation politique

Pour la participation au pouvoir, les efforts constants dans la lutte pour l'égalité ont permis d'obtenir en 2007 une présence de 40% de femmes au Sénat et de 43% au Conseil économique et social. Surtout, la loi sur la parité adoptée le 14 mai 2012 et appliquée en juillet 2012 a permis au parlement de passer de 22% à 43% de femmes, ce qui place le pays au 6^{ème} rang dans le monde, après le Rwanda (56,3%), Andorre (50%), Cuba (45,2%), la Suède (44,7%) et les Seychelles (43,8%).



Cette situation est l'aboutissement d'un processus qui a permis de briser progressivement les stéréotypes sur les rôles et responsabilités de genre, ce qui a conduit à une modification des modèles de socialisation.

Ce tournant décisif dans l'histoire du Sénégal est le fruit de la lutte de plusieurs générations. Les moments de rupture remontent à la période coloniale où des femmes dans l'espace politique ont porté le combat de l'égalité entre les hommes et les femmes et où d'autres dans l'espace social se sont mises à éduquer leur sœurs afin de transformer les mentalités. Cette longue lutte des femmes a progressivement brisé certaines résistances des hommes, tout comme des femmes.

C'est en 1959 que pour la première fois, des femmes ont revendiqué la parité, mais elles ont été brisées dans leur élan par, Mamadou Dia, le président de la République du Sénégal de l'époque. Malgré tout, les Sénégalaises n'ont jamais cessé de se battre, d'une génération à l'autre, des initiatives ont été prises, ce qui explique l'aboutissement du combat des femmes avec le vote de la loi sur la parité le 14 mai 2010.

Cela a été possible pour trois raisons : 1) le Sénégal est un pays de démocratie ; il y a eu un leadership au sommet, 2) des organisations féminines forte et 3) une institution de recherche universitaire impliquée sur les questions de l'égalité

- Le Sénégal est un pays avec une longue tradition de démocratie qui remonte à 1789. Un pays où les chefs d'Etat peuvent être interpellés, critiqués par les femmes et où elles sont entendues. Il y a eu un leadership fort au plus haut niveau.
- Des organisations de femmes se sont battues sur des décennies : il y a eu entre autres, l'Association des Femmes Juristes (AJS), la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS), Yéwu Yewi avec Marie Angélique Savané qui en 1984 a repris les revendications d'ordre politique, le Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF) et tant d'autres.

- Il y a eu une institution universitaire qui a beaucoup travaillé sur les contenus et les argumentaires pour l'égalité de genre. Le Laboratoire Genre de l'Université Cheikh Anta Diop a créé le Caucus des Femmes Leaders qui a réuni des femmes de l'opposition comme du pouvoir. Il a surtout entrepris un travail sur les imaginaires avec la production et la vulgarisation par les médias et des conférences, de bandes dessinées sur les héroïnes du Sénégal, pour rappeler que par le passé des femmes ont occupé des positions de pouvoir.

Un travail de prospective est nécessaire pour amener les jeunes générations à se projeter vers un futur égalitaire, en ancrant le combat des femmes dans leur propre histoire

D'autres acquis sont intervenus

Les acquis ont été rendus possibles par les diverses mesures prises au niveau du Pouvoir pour l'amélioration du statut des femmes, notamment au niveau des droits économiques sociaux et politiques.

- Le code de la famille en 1972 ;
- La loi contre les violences en 1999 ;
- La révision de la Constitution de 2001, pour mieux signifier les droits des femmes ;
- Sur le plan économique, un financement accru des femmes pour renforcer leur autonomie ;
- Des mesures permettant une meilleure perception des femmes par la société avec le droit de prendre en charge leur époux et leurs enfants malades, ainsi que l'équité salariale ;
- L'adoption par le Sénégal de la couverture maladie universelle, qui permet de répondre aux problèmes des plus pauvres, notamment les femmes.

Défis

Il reste encore des défis à relever notamment :

- Une harmonisation de la loi avec les engagements pris par le Sénégal pour les points suivant : l'octroi de la nationalité, la puissance paternelle, le choix du domicile conjugal ;
- Une amélioration du traitement par les médias des questions des inégalités de genre
- davantage d'engagement en termes de budgétisation sensible au Genre
- L'autonomie du Ministère en charge de l'égalité du parti au pouvoir
- Une meilleure implication des hommes

Conclusions

Le Sénégal a mis l'accent sur l'éducation et la participation politique. La conjugaison de ces deux secteurs permet de poser l'hypothèse d'une libération accélérée de la femme. Quand, elles seront mieux éduquées et que leur participation aux instances de décision sera totalement assurée, sans aucun doute, le Sénégal fera partie des premières nations du 21^{ème} siècle à atteindre la réalité de l'égalité homme-femme.

Nous savons que toute révolution, même celles silencieuses comme la parité au Sénégal, peut accuser des reculs, mais il y a des raisons d'espérer, car le Président Macky Sall s'est

adressé aux sénégalaises le 8 mars 2013, pour leur dire sa ferme volonté de poursuivre le combat pour les droits de femmes. Pour lui, cet acquis est irrévocable et cette déclaration mettra fin je l'espère, à toute velléité de supprimer la parité aux prochaines élections locales de 2014, qui verra arriver pour la première fois et de manière plus spectaculaire qu'au Parlement, des femmes dans les conseils municipaux et ruraux.

Face aux montées des intégrismes et aux résistances de tous ordres, nous avons besoin d'un président fort et ferme sur les questions d'égalité. Pour cela, le Président du Sénégal a besoin du soutien des femmes sénégalaises et de tous les démocrates épris de justice. Mais il est aussi important que les institutions des Nations Unies, notamment ONU FEMMES, soient davantage aux côtés du Sénégal.